



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 053, octobre 2011

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

Le sujet de la venue du cerf dans notre région me titille toujours. Dans une grande partie de notre canton, sa chasse était d'actualité au début du mois de septembre. Le plan de chasse prévoyait le prélèvement de 281 cerfs nobles répartis sur plusieurs zones de gestion de gibier. Trois cerfs nobles étaient à prélever dans la région de la Haute-Argovie (Région Niederbipp – Aarwangen). Une région qui nous intéresse tout particulièrement en raison du potentiel d'animaux susceptibles de recoloniser notre région.

Les animaux ne connaissent pas de frontières à part les obstacles naturels ou techniques. Alors regardons un peu au-delà des limites politiques pour voir ce qu'il en pense, ce fameux cerf ... noble ... tout de même, c'est lui qui est le roi des forêts.

Pour ma part, je suis bien excité à (re-)voir un cerf dans notre région. L'image que j'ai en souvenir de ma rencontre du début des années septante dans "Les Montegnattes" (Crémines) avec la "Bête" devant moi, ne me quitte pas. De plus, dès son retour, il ne faudra pas oublier de "relooker" le logo de la Confrérie St Hubert du Grand-Val. Quant à la régulation du cerf chez nous par la chasse, ce ne sera très vraisemblablement plus de mon époque.

*Votre Président
René Kaenzig*

Enfin, viendra-t-il par le nord?

par René Kaenzig

On en parlera encore souvent, il ne va pas nous lâcher si facilement. Nouvelle question: le cerf arrivera-t-il chez nous par ses propres moyens depuis le nord? J'ai rédigé déjà plusieurs nouvelles dans les colonnes de *Notr'Canard* concernant le

retour probable du cerf dans notre région. Le moment serait mal choisi de mettre le thème aux oubliettes, je suis trop enthousiasmé par le sujet. Sachant que, pour la première fois en France, 18 cerfs du massif jurassien seront équipés encore cette année de colliers avec récepteurs GPS (*Global Positioning System*) pour en assurer leurs suivis. Un programme qui est financé par la France et ... par la Suisse (avec quelques subventions supplémentaires qui viennent du *Conseil de l'Europe* et des départements français de *Franche-Comté*, *Rhône-Alpes*, *Jura* et de *l'Ain*) à la hauteur colossale de 1,2 millions d'euros sur trois ans. La Suisse y participe pour un montant de 700'000 Euros (!).



À quand de telles rencontres dans notre région?

Le début de ce projet ou d'initiative de coopération transfrontalière est à chercher en 2006 où un programme de suivi de la colonisation naturelle du cerf sur le massif jurassien a été créé (pour les connaisseurs, le programme est mieux connu sous la dénomination INTERREG CERF). Quand je mentionne "massif jurassien", je pense bien entendu à toute la chaîne jurassienne qui débute en *Haute-Savoie* (F) pour finir pour ce projet en *Bâle campagne*, de part et d'autre de la frontière franco-suisse (superficie forestière totale de 340'000 ha, dont 152'000 ha en Suisse).

Confrérie St Hubert du Grand-Val

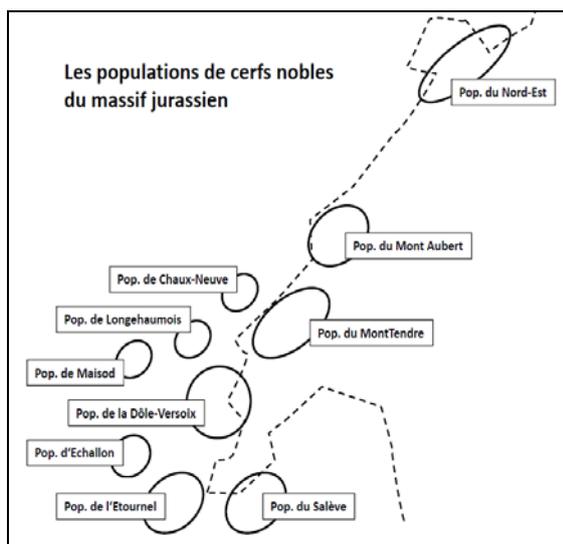
st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
<http://www.st-hubert-du-grand-val.org>
CH-2746 Crémines, Suisse



Le grand challenge du programme était tout de même unique (et l'est toujours encore): de mettre ensemble différents organes et personnes qui ne sont pas forcément d'accord entre eux mais qui arrivent à y trouver un intérêt commun.



Il s'agissait au début du programme de suivre les trois populations principales de cerfs connues du massif jurassien: une dans le département français du *Jura*, une dans le secteur français de *Maisod* (à env 40 km au nord-ouest de Genève) et une sur la frontière franco-suisse de *La Dôle - Versoix - Mt Tendre*. En fait, les observations ont permis de découvrir qu'il y avait dix populations bien distinctes (!) et que les noyaux de population sont bien plus nombreux que prévus avec potentiellement de grands secteurs colonisables. La petite carte ci-après montre ces dix populations:



Suite à cette action d'observation, de comptage et d'étude, un nouveau volet vient donc d'être mis en place pour la période 2011 à 2013. Celui-ci est aussi

dénommé *Observatoire cerfs dans le Massif Jurassien*.

Du côté français, c'est la *Fédération Départementale des Chasseurs du Jura* qui est l'organe de coordination avec bien entendu la participation de divers offices nationaux et régionaux touchés par le sujet.

Pour notre pays, c'est *ChasseSuisse* qui est le porteur principal du programme. Pour ce qui est des autres participants, en voici l'énumération (au lecteur d'identifier par lui-même le ou les absents - le dicton est clair: les absents ont toujours tort):

- la *Chambre Romande des Ingénieurs Forestiers Indépendants* (CRIFOR),
- l'*Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage* (OFEV),
- *ECOTEC Environnement SA* (bureau privé d'études et de conseils en environnement basé à Genève avec succursales en Valais et en France),
- le *Centre de Conservation de la Faune du canton de Vaud* (CFN),
- le *Service de la faune et de la pêche du canton de Genève*,
- l'*Office de l'Environnement du canton du Jura* et
- le *Service de la faune du canton de Neuchâtel*.

Les actions prévues dans le cadre de ce nouveau programme ont pour buts:

- de maîtriser le développement des populations de cerf dans la chaîne du Jura, grâce à des politiques de gestion concertées entre tous les partenaires;
- de concevoir et d'expérimenter des techniques susceptibles de rendre le milieu forestier moins vulnérable;
- de communiquer à l'aide d'une plateforme franco-suisse sur l'ensemble des actions prévues;
- et d'informer et de former les professionnels, les propriétaires, les forestiers, les chasseurs, les écoles et le grand public sur le cerf et sa gestion (expositions mobiles et films de vulgarisation).

Au terme de cette action et des résultats obtenus en découlera la future politique de gestion de l'espèce. Je rappelle le montant qui est mis à disposition du projet pour la période de 2011 à 2013: 1,2 millions d'€uros.



Le cerf dans le Jura suisse

par René Kaenzig

Source: Rapport INTERREG CERF 2006-2008

Le cerf recolonise progressivement et de façon naturelle le massif jurassien. Il ne faut plus le démontrer, la chose est claire. Mais qu'en est-il de la population de cerfs du "Nord-Est" mentionnée ci-avant?



Les principales populations actuelles sur tout le massif jurassien proviennent d'une recolonisation d'individus issus de lâchers (1950/Départ. de l'*Ain* (F); 1955/*Genève*), de lâchers clandestins (1980/*Creux du Van*; et/ou d'autres lâchers pas connus) et d'une expérimentation en semi-liberté en 1991 dans le département du *Jura* (F) où les individus n'ont pas pu être repris comme cela était envisagé. La présence de cerfs dans la région qui nous intéresse serait très vraisemblablement issue d'un enclos dans le département du *Haut-Rhin* (F), d'où une dizaine d'individus se seraient échappés (début des années 2000). Ces animaux sont observés de plus en plus fréquemment dans le canton du *Jura*. Il est évident que ce n'est pas les quelques vingt indices (observations visuelles, empreintes, excréments, mues, dégâts, accidents, etc...) qui vont attester que le cerf s'est établi définitivement dans le secteur. Mais les preuves de sa présence sont là. Différentes observations font même ressortir les indices d'une probable reproduction. Des comptages nocturnes aux phares furent tentés dans le canton du *Jura* mais sans succès. Aucun animal n'a été retrouvé mort de façon naturellement (exception: une collision avec voiture) et sa chasse est bien entendu interdite dans tout le secteur concerné (deux animaux ont été tirés dans le canton de *Soleure* en 2005, en l'absence de cadre légal).

Il est bien clair qu'il n'est pas encore possible de parler de la présence d'une harde de cerfs dans la région englobant les cantons du *Jura – Bâle - Soleure*. Mais ces quelques rares observations permettent de suivre sa lente (re-)colonisation. Et s'il n'y a eu encore aucun impact sur la végétation actuelle (écorçage ou dégâts aux cultures), le suivi qui a été fait tout au long de ces dernières années aura au moins donné un point de référence de départ.

Le cerf noble se propage dans le canton de Berne

Résumé du document "Concept Cerf noble du canton de Berne" (mai 2006)

Environ 150 ans après son extermination, le cerf noble a repris pied dans le canton de Berne. C'était il y a près de 50 ans. Environ 470 cerfs nobles vivent aujourd'hui dans le canton de Berne (chiffre de 2006, date du document; estimations actuelles voir tableau ci-après), majoritairement dans le sud-est du canton. Le plus grand de nos ruminants indigènes a été sciemment tenu à l'écart de différents autres biotopes susceptible de l'accueillir.

Effectif estimé de cerfs nobles dans le canton de Berne	
(statistiques de l'Inspection de la chasse du canton de Berne)	
2006	472
2007	592
2008	691
2009	835
2010	930
2011	984

En août 2004, la *Commission de la chasse et de la protection de la faune sauvage* a soumis à la *Direction de l'économie publique* une proposition visant à permettre au cerf noble de se propager à nouveau dans l'ensemble de canton d'une manière compatible avec la forêt. La proposition a été acceptée. Mais il a été exigé que les dommages causés aux cultures agricoles et aux forêts par la propagation naturelle restent limités à un niveau tolérable. Il faut en outre protéger les biotopes potentiels contre les perturbations et continuer de garantir la durabilité de la chasse.



Un groupe de travail a élaboré un concept "Cerf noble" qui prend en compte les biotopes potentiels et les zones réservoirs, les habitats estivaux et hivernaux, les traditions migratoires, la forêt et ses différentes fonctions, ainsi que les corridors à gibier.

Le concept montre qu'il est important de ménager les cerfs nobles dans les zones déjà peuplées en vue de la poursuite de la colonisation.

Une aide à la décision a été élaborée pour permettre de réagir rapidement en cas de dommages intolérables dans les forêts. Elle prévoit des mesures sylvicoles et des mesures cynégétiques.

Les mesures cynégétiques doivent concerner avant tout les cerfs responsables des dommages. Les dommages intolérables seront indemnisés conformément à l'*Ordonnance sur les dommages causés par le gibier* (ODG).

Les principes relatifs à l'agriculture insistent aussi sur le fait que les dommages doivent rester tolérables. Lorsque des dommages surviennent, ils doivent être dûment indemnisés. Lorsque des mesures écologiques de revalorisation sont nécessaires à cette fin, elles doivent aussi être dûment indemnisées.

La confrérie dans les médias

Revue mensuelle *Schweizer Jäger*
Édition de septembre 2011

Einmaliges und unvergessliches Erlebnis

Fünf aufeinanderfolgende Jahre sind es jetzt schon, dass die Mitglieder der Confrérie St Hubert du Grand-Val eine ganze Woche ihrer Ferien den Kindern des Berner Juras für den Ferienpass zur Verfügung stellen. Während dieser Zeit, in diesem Rahmen oder mit Schulklassen, haben mehr als 250 Kinder von Wissen und Erfahrungen dieser Jäger profitieren können. Einheimische

Tiere konnten von nahe beobachtet werden. Um die Geheimnisse der Natur im Mont Raimeux zu erfahren, war der Präsident René Kaenzig aus Crémines mit den Kindern unterwegs. Philippe Dumont aus Moutier und Roger Gerber aus Roches führten die Schüler durch ihre Heimat. Fritz Schlupe zeigte den Jungen die Natur rund um seinen Wohnort Eschert.



Evan (7-jährig), Sohn des Präsidenten, hat sein Wissen ebenfalls auch weitergegeben.



Eine von vielen Gruppen mit Philippe Dumont und Roger Gerber.

Alle Tiere waren wie fast abgemacht an Ort und Stelle. Früh morgens konnten viele Rehe beobachtet werden. Später wurden Bauten von Dachs und Fuchs sehr genau inspiziert. Wildsauern waren leider nicht zu sehen, aber Spuren konnten entdeckt und verfolgt werden. Nach mehreren Kilometern Wanderung und nach einem wohlverdienten Aser um ein Feuer, wurden noch stundenlang Gämsen beobachtet. Ein einmaliges und unvergessliches Erlebnis für alle. *Confrérie St Hubert du Grand-Val*

APÉRO 5^{ème} ANNI !

À ne pas oublier

(les détails arriveront par courrier séparé)

Jeudi, 3 novembre 2011

19:00 heures

Prochain Stamm !

Relâche en octobre

Mardi, 27 novembre 2011

20:00 heures